

RAPPORT FINAL

**Projet pilote de l'assemblée
de quartier – District 16**

7 novembre 2019 – 19 h 30

École des Pionniers
Terrebonne



Contexte

La Ville de Terrebonne s'est engagée à tenir des assemblées de quartier sur tout son territoire en vue de favoriser une plus grande participation des citoyens à la vie municipale. Ces assemblées de quartier, qui sont au stade de projet pilote, permettent aux élus et à l'administration municipale d'informer les citoyens des projets en cours tout en recueillant leurs préoccupations, commentaires et suggestions sur des enjeux spécifiques. Le présent rapport se veut un résumé des propos recueillis lors de l'assemblée de quartier du district 16.

La Ville de Terrebonne a tenu sa douzième assemblée de quartier en réunissant le district 16, le 7 novembre 2019 à l'école des Pionniers. Ayant reçu une invitation postale les convoquant à une assemblée portant sur le thème de la circulation, de la fluidité et de la mobilité, près d'une trentaine de participants ont assisté à la rencontre. Ils ont été invités à exprimer leurs préoccupations concernant les enjeux liés à la thématique ciblée.

Trois personnes représentaient la Ville de Terrebonne :

- Marc-André Michaud, conseiller municipal du district 16
- Simon Paquin, représentant de du comité exécutif et conseiller du district 9
- Patrick Bourassa, chargé de projet circulation et utilités publiques

Faits saillants

Dans le but de représenter le plus fidèlement possible les préoccupations avancées par les citoyens lors de la soirée et de faciliter la lecture du rapport d'assemblée, l'ensemble des propos et commentaires de ceux-ci touchant le thème annuel de la circulation, de la fluidité et de la mobilité ont été classés en cinq catégories distinctes : stationnement; circulation et fluidité; mobilité et transport actif (piétons et cyclistes); mesures de modération de la vitesse; et entretien de la chaussée (déneigement et nettoyage).

Les principales interventions des citoyens lors de la rencontre publique concernaient majoritairement les catégories « circulation et fluidité » ainsi que « mobilité et transport actif ». L'assemblée de quartier du district 16 a donc été l'occasion pour les citoyens d'exprimer leur souhait de réduire la densité de la circulation. Il a été également soulevé qu'il est difficile de stationner sur les rues avoisinantes l'hôpital de Terrebonne.

Les personnes ayant pris la parole ont suggéré quelques pistes de solution pour réduire la congestion sur la montée de Pionniers pour atteindre l'autoroute. Quelques citoyens se sont dits inquiets pour la sécurité des enfants et des piétons, notamment par les excès de vitesse des automobiles et le manque d'infrastructures adaptées aux piétons.

Les artères ayant retenu le plus l'attention dans l'une ou l'autre des catégories sont : le boulevard Lucille-Teasdale, la rue François-Cotineau, la rue De La Chesnaye, la rue Sœur-Marie-Rose et la montée des Pionniers.

*Principaux enjeux identifiés par les citoyens du district 16
lors de l'assemblée de quartier*

1. Stationnement

- 1.1. Des citoyens ont demandé une interdiction de stationner sur la rue De La Chesnaye;
- 1.2. Les visiteurs de l'hôpital et des résidences pour personnes âgées stationnent leur véhicule sur les rues avoisinantes, ce qui rétrécit beaucoup la voie de circulation;
- 1.3. Un citoyen a demandé des explications quant au stationnement sur rue l'hiver.

2. Circulation et fluidité

- 2.1. Le développement du district semble occasionner beaucoup de circulation, notamment sur les rues Lucille-Teasdale et François-Cotineau;
- 2.2. L'accès à l'autoroute a fait l'objet de nombreuses interventions et suggestions de la part des citoyens;
- 2.3. La rue De La Chesnaye semble trop étroite et occasionne beaucoup de circulation;
- 2.4. L'intersection des rues des Fleurs et De La Chesnaye semble dangereuse pour les piétons notamment parce que les automobilistes ne respectent pas la signalisation;
- 2.5. Un citoyen a suggéré de remplacer l'arrêt obligatoire par un feu de circulation au coin de la montée de Pionniers et du chemin des Quarante-Arpents;
- 2.6. Un citoyen a demandé l'ajout d'une priorité de virage à gauche sur la rue Yves-Blais vers la montée des Pionniers à la hauteur de la rue Sœur-Marie-Rose;
- 2.7. Un citoyen a suggéré de relier l'embranchement Pierre-Le Gardeur et Marcel-Therrien afin de diminuer la circulation du quartier, entre autres, vers le terminus. Ceci permettrait aussi de prolonger la piste cyclable.

3. Mobilité et transport actif

- 3.1. Plusieurs camions lourds, destinés à la construction d'immeubles, circulent sur le boulevard Lucille-Teasdale près de l'école primaire des Pionniers ce qui menace la sécurité des enfants;
- 3.2. Le secteur ne semble pas adapté pour les piétons notamment par le manque d'éclairage, de passages piétonniers, d'arrêts obligatoires et de trottoirs sur certaines artères;
- 3.3. Il semble de plus en plus difficile de se déplacer dans le secteur;
- 3.4. Un citoyen a suggéré de remplacer l'arrêt obligatoire au coin de la montée des Pionniers et du chemin des Quarante-Arpents par un feu de circulation;
- 3.5. Le transport en commun a fait l'objet de quelques interventions;
- 3.6. Un citoyen a demandé d'ajouter une priorité de virage à gauche sur la rue Yves-Blais vers la montée des Pionniers à la hauteur de la rue Sœur-Marie-Rose;
- 3.7. Un citoyen aimerait plus de bornes électriques dans le secteur.

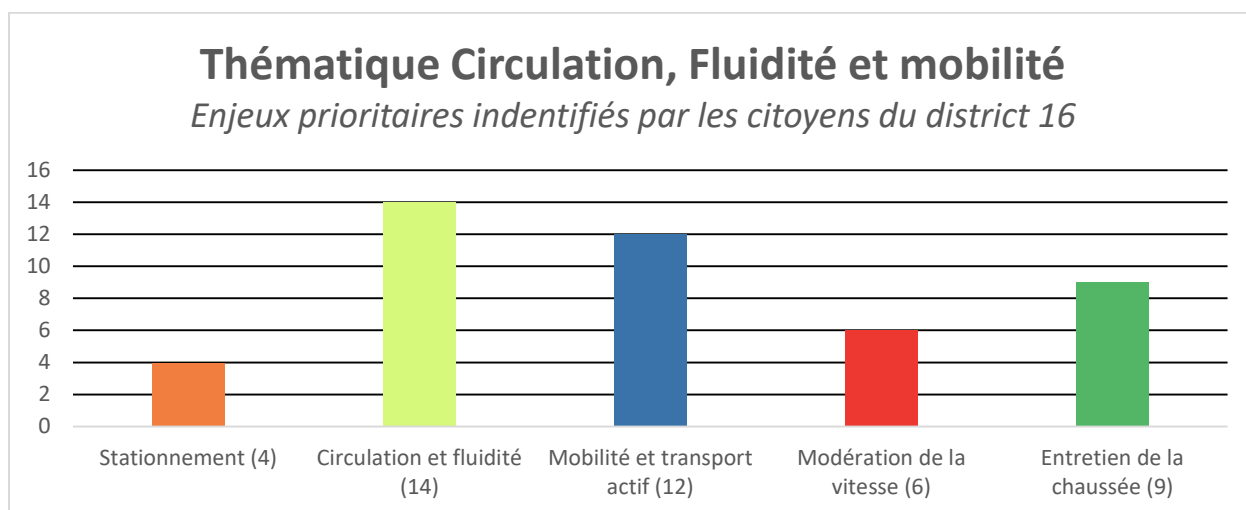
4. Mesures de modération de la vitesse

- 4.1. Des citoyens ont réclamé une présence policière plus accrue notamment sur la rue François-Cotineau ainsi que sur les boulevards Marcel-Therrien et Lucille-Teasdale afin de faire réduire la vitesse des automobilistes;
- 4.2. Le dos-d'âne allongé sur la rue François-Cotineau semble être efficace, des citoyens ont demandé d'en ajouter sur la rue, notamment dans le tournant;

4.3. Une citoyenne a demandé où en était l'étude sur la réduction de la limite de vitesse à 30 km/h dans les secteurs résidentiels de la ville.

5. Entretien de la chaussée

- 5.1. Le boulevard Lucille-Teasdale semble être utilisé comme route de transit, un citoyen s'est dit inquiet de la dégradation rapide de la rue;
- 5.2. Un citoyen a demandé s'il était possible de remplacer ou de déplacer l'arrêt obligatoire endommagé à l'intersection des rues Sœur-Marie-Rose et François-Cotineau;
- 5.3. Le déneigement de rues l'hiver a fait l'objet de quelques interventions notamment en ce qui concerne la qualité du service, le déneigement de nuit et le ramassage de la neige;
- 5.4. Une citoyenne demande de planifier le nettoyage des rues Sœur-Marie-Rose et François-Cotineau et d'interdire le stationnement à cette période.



Circulation, fluidité et mobilité

Stationnement

Les voitures stationnées sur la rue De La Chesnaye réduisent grandement la largeur de la rue, ce qui semble accroître la congestion dans le district. Deux citoyens ont suggéré d'y implanter des interdictions de stationner sur rue aux heures de pointe.

Le manque de stationnement et le coût du stationnement de l'hôpital et des résidences pour personnes âgées semblent pousser les visiteurs à se stationner sur les rues avoisinantes, notamment De La Chesnaye, François-Cotineau, René-Sauvageau et Sœur-Marie-Rose, ce qui crée des frustrations chez les résidents du secteur.

Un citoyen a demandé des explications quant à la réglementation pour le stationnement sur rue pour l'hiver 2019-2020.

Circulation et fluidité

Le développement du district pourrait occasionner de la congestion, notamment sur les rues Lucille-Teasdale et François-Cotineau. La rue De La Chesnaye semble trop étroite pour être une route de transit.

Plusieurs citoyens ont proposé des options afin de pallier la croissance de la congestion, notamment aux heures de pointe.

Des citoyens ont suggéré d'implanter une deuxième bretelle d'embranchement pour l'autoroute 40 sur la montée des Pionniers. Un citoyen a conseillé de revoir le marquage au sol sur la montée des Pionniers. Un participant a suggéré d'assurer un meilleur contrôle de circulation, entre autres par une plus grande présence policière, afin de restreindre les manœuvres illégales des automobilistes qui souhaitent atteindre l'autoroute 40. Un participant a suggéré de mettre en place une voie d'accès réservée au covoiturage sur l'autoroute 40.

Un citoyen a soulevé que les camions lourds durant les heures de pointe semblent alourdir la circulation; les interdire pourrait aider la situation selon lui.

Un citoyen a suggéré de relier l'embranchement des boulevards Pierre-Le Gardeur et Marcel-Therrien afin de diminuer la circulation dans le quartier entre autres vers le terminus. Cela permettrait également de prolonger la piste cyclable.

Une citoyenne a soulevé que les manœuvres illégales au coin de la rue des Fleurs et De La Chesnaye mettent en péril la sécurité des piétons et des enfants.

Un citoyen a suggéré de remplacer l'arrêt obligatoire par un feu de circulation au coin de la montée de Pionniers et du chemin des Quarante-Arpents.

Un citoyen a demandé l'ajout d'une priorité de virage à gauche sur la rue Yves-Blais vers la montée des Pionniers à la hauteur de la rue Sœur-Marie-Rose

Mobilité et transport actif

Quelques citoyens ont noté qu'il était de plus en plus difficile de circuler dans le quartier, notamment sur le boulevard Lucille-Teasdale.

Le secteur ne semble pas adapté aux piétons. Quelques citoyens ont remarqué que le manque d'éclairage, de passage piétonnier, d'arrêts obligatoires et de trottoirs rend les déplacements moins sécuritaires pour les piétons.

Deux participants ont soulevé que l'intersection du boulevard Lucille-Teasdale et de la montée des Pionniers est particulièrement dangereuse; il a été suggéré d'interdire le virage à droite sur feu rouge aux automobilistes.

Les déplacements pour les piétons vers la gare, entre autres par la rue François-Cotineau, semblent causer un enjeu de sécurité. Deux citoyens ont soulevé que les trottoirs ne sont pas déneigés, ce qui les oblige à marcher sur la rue. Il a été suggéré d'ajouter un arrêt obligatoire ou un passage piétonnier devant la gare.

Le transport en commun a fait l'objet de plusieurs interventions. Des citoyens se sont exprimés sur le sujet et se sont dits satisfaits des services, mais avaient quelques suggestions pour inciter les gens à l'utiliser. Un participant a suggéré de faire une campagne de sensibilisation pour rendre le transport en commun plus attrayant.

Selon un usager, le trajet de l'autobus 140 est très satisfaisant et pourrait répondre aux besoins de plusieurs résidents. Un citoyen a souligné que les transports en commun sont utiles uniquement pour les gens qui se rendent au centre-ville ou au métro Radisson; il a été proposé de revoir les trajets en conséquence.

Une citoyenne a suggéré d'ajouter un arrêt d'autobus devant la résidence pour aînés Chartwell pour faciliter les déplacements des résidents.

Un participant s'est dit inquiet de la diminution de service de train à venir. Il a demandé aux représentants de la Ville s'il y a des mesures transitoires allaient être mises en place.

Une citoyenne a soulevé que plusieurs camions lourds, destinés à la construction aux abords de l'école primaire des Pionniers, circulent rapidement sur le boulevard Lucille-Teasdale et mettent en péril la sécurité des enfants.

Avec l'électrification des transports, un citoyen aimerait voir le nombre de bornes électriques augmenter dans le secteur.

Mesures de modération de la vitesse

Des citoyens ont réclamé une présence policière plus accrue notamment sur les rues François-Cotineau, ainsi que sur les boulevards Lucille-Teasdale et Marcel-Therrien afin de faire réduire la vitesse des automobilistes. Il a été suggéré de mettre en place des mesures d'atténuation de la vitesse aux abords de la garderie sur le boulevard Lucille-Teasdale et près du Costco pour la sécurité de tous.

Une citoyenne a soumis que la vitesse des automobilistes sur le boulevard Marcel-Therrien occasionne beaucoup de pollution sonore.

Selon un citoyen, le dos-d'âne sur la rue François-Cotineau à la hauteur de la rue Joseph-Vaillancourt n'amène pas les automobilistes à réduire leur vitesse. Ce qui a toutefois été contredit par les deux résidents en face dudit dos-d'âne. Ils ont tous suggéré d'en ajouter sur la rue, notamment un plus près de la rue Jean-Beauchamp. Deux participants ont proposé d'ajouter des arrêts obligatoires ou des radars photo aux mêmes endroits.

La largeur de la rue François-Cotineau notamment entre les rues Joseph-Vaillancourt, François-Brunet et Jean-Beauchamp pourrait expliquer pourquoi les automobilistes roulent vite.

Une citoyenne a demandé où en était l'étude sur la réduction de la limite de vitesse à 30 km/h dans les secteurs résidentiels de la ville.

Entretien de la chaussée

Les rues Sœur-Marie-Rose et François-Cotineau semblent être utilisées pour le stationnement des visiteurs et des employés des services aux alentours, ce qui empêche le nettoyage. Une citoyenne a proposé de planifier le nettoyage de ces rues et d'interdire le stationnement à cette période.

Le déneigement des rues a fait l'objet de quelques interventions. Quelques citoyens se sont dits dérangés par les déneigements de nuit répétitifs, notamment sur les rues avoisinantes de la gare dont les rues Guillaume-Leclerc, De La Chesnaye, Sœur-Marie-Rose et le boulevard Marcel-Therrien.

Il a été suggéré de ramasser la neige plutôt que de la pousser afin de garder une plus grande largeur de rue pour circuler.

Le sentier pédestre derrière l'école primaire des Pionniers ne semble pas être déneigé contrairement aux autres sentiers de la ville.

Le boulevard Lucille-Teasdale semble être utilisé comme route de transit, ce qui inquiète un citoyen quant à la dégradation rapide de la rue que cela pourrait occasionner.

Un citoyen a demandé s'il était possible de remplacer ou déplacer l'arrêt obligatoire endommagé à l'intersection des rues Sœur-Marie-Rose et François-Cotineau.